

Info presse

La charte de l'Actionnaire d'avenir

Par le réseau Entrepreneurs d'avenir

Changement de regard de la finance et rôle de l'actionnaire dans la RSE
(Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Paris le 7 février 2012,

Si l'Investissement Socialement Responsable (ISR) a gagné en influence et que de plus en plus d'investisseurs intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs choix d'investissement, cette tendance reste limitée et circonscrite.

Comment faire adhérer et progresser la finance et l'univers actionnarial vers des choix et des engagements responsables et durables ?

Quel doit être le rôle et la place de l'actionnaire dans l'entreprise d'avenir ?

Comment définir et mettre en pratique une Responsabilité Sociétale des Actionnaires (RSA) sur la base d'un socle de valeurs communes avec les dirigeants ?

Depuis plus d'un an, des membres du réseau Entrepreneurs d'avenir travaillent à l'élaboration d'une charte de l'Actionnaire d'avenir dans laquelle les valeurs exprimées : équilibre, temporalité, partage équitable, transparence, dialogue et accompagnement ; devront être respectées par les actionnaires. Le réseau Entrepreneurs d'avenir pense que cette vision et démarche est génératrice de valeur ajoutée.

Les actionnaires signataires de cette charte sont des Actionnaires d'avenir par l'engagement qu'ils prennent d'accompagner des Entrepreneurs d'avenir dans une croissance durable, au-delà de la recherche du profit à court terme.

Les Entrepreneurs d'avenir ont donc pour objectif d'amener les actionnaires à prendre en compte la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans la performance de l'entreprise, son évaluation et passer de la RSE à la RSA (Responsabilité Sociétale des Actionnaires).

Les entrepreneurs du réseau cherchent à avoir un impact politique, économique et financier.

Ils ont déjà signé la charte de l'Actionnaire d'avenir

Eurazeo PME, Olivier Millet - Cheuvreux, Stéphane Voisin - PlaNet Finance, Arnaud Ventura - Financière de Champlain, Isabelle Priaulet - Alter Equity, Fanny Picard - CJD, Michel Meunier - Citizen Capital, Laurence Méhaignerie - Babyloan, Arnaud Poissonnier - Banctec, Pascal Wirth - Coryne Nicq - Etic, Alexandre Guilluy et Cécile Galoselva - Angelor, Sébastien Bonte - Be better & Co, Benjamin Gratton - Comptabilité Durable, Gérard Schoun - AquaMoon, Marc Tronson - Fonds Jeune Innovation, Hervé Lassalas - Groupe SOS, Nicolas Hazard - Valexcel, Olivier Menu - Equicoop, Jean Ben Illouz - PlanetD, Caline Jacono - WattValue, Jérôme Simon - Fiduciaire IDFIS, Dominique Falque - Spear, François Desroziers - Sustainway, Olivier Dubigeon - Greenspire, Yves Zieba - Coop Altrenatives, Hugues de Vaulx - Neorizons, Julien Peron - ...

Pour continuer à signer la charte : <http://doodle.com/h9afmxq895zh9q93>

CHARTRE DE L'ACTIONNAIRE D'AVENIR

La présente charte a pour objet de proposer un socle d'engagements communs aux actionnaires qui entendent concilier performance financière, utilité sociale et préservation de l'environnement dans leurs objectifs d'investissement. Nous, signataires de cette charte, nous engageons à respecter dans nos décisions d'investissements les principes suivants :

1. EQUILIBRE

Rechercher un équilibre entre performance financière et extra-financière.

Nos choix d'investissement et nos politiques d'accompagnement visent à favoriser le progrès social dans l'entreprise et à prendre en compte les enjeux environnementaux et sociétaux, comme une partie intégrante de la performance. Nous avons la conviction que la performance de l'entreprise en matière sociale et environnementale crée de la valeur pour l'entreprise et pour ses actionnaires, autant qu'elle répond à une demande sociétale croissante. De ce fait, nous formalisons nos processus d'investissement ou d'accompagnement sur la base de ces enjeux.

2. RESPECT DE LA TEMPORALITE DE L'ENTREPRISE ET DE SES DIRIGEANTS

Respecter le rythme propre aux entreprises sans imposer un rythme correspondant uniquement à des attentes financières.

A ce titre, nous nous engageons à limiter l'usage d'un levier de dette qui induirait une contrainte trop forte de temps sur l'entreprise en dehors de tout égard pour les circonstances et sa pérennité.

3. PARTAGE EQUITABLE DE LA VALEUR

Partager de manière équitable les profits réalisés en tenant compte de l'obligation de rentabilité des actionnaires et de la pérennité de l'entreprise.

Notre vision repose sur la notion fondamentale de contrat entre les parties prenantes afin que le partage de la valeur créée ne remette pas en cause la survie de l'entreprise ni la rémunération des risques assumés par l'actionnaire.

Nous privilégions ainsi le dialogue entre entrepreneurs, actionnaires et autres parties prenantes dont les salariés, pour définir clairement la politique de versement des dividendes ou d'intéressement en fonction de la maturité de l'entreprise et de ses perspectives de développement.

4. TRANSPARENCE

Rendre compte régulièrement de notre démarche, de nos progrès et de nos résultats en matière de performance extra-financière auprès de nos parties prenantes.

Les objectifs de notre politique d'investissement et d'accompagnement, de même que notre démarche extra-financière, doivent être formalisés et accessibles à nos parties prenantes. Cette transparence implique que la sincérité et la confiance guident nos relations avec les dirigeants.

5. DIALOGUE et ACCOMPAGNEMENT

Accompagner le développement de l'entreprise dans son contexte local, au-delà des moyens financiers, par un support dans la stratégie et une proximité humaine.

Pour que cette charte ait toute sa réalité, nous nous attacherons à publier annuellement un bilan de nos choix guidés par ces principes.

Etre un actionnaire d'avenir, ce n'est pas uniquement investir dans la performance future des business-model dits durables, mais dans des hommes qui incarnent ces valeurs de changement. Nous pensons que ces valeurs sont de nature à remettre la finance au service de l'économie réelle, des besoins de la société et de nos obligations envers les générations à venir. Nous nous engageons à signer et à promouvoir cette charte dans notre sphère d'influence.

A propos d'ENTREPRENEURS D'AVENIR

Les Entrepreneurs d'avenir sont les acteurs et les ambassadeurs d'un nouveau modèle pour l'entreprise et la société.

Quelques chiffres clés

Les Entrepreneurs d'avenir :

85% d'entreprises

5% des structures ont plus de 500 salariés

15% d'entrepreneurs sociaux

28% des Entrepreneurs d'avenir sont des femmes

Les territoires les plus représentés aujourd'hui sont les régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Pays-de-la-Loire, Nord-Pas de Calais, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes.

Ce réseau offre aux dirigeants un cadre de réflexion, d'action et de progression ainsi qu'une plateforme de liens et d'échanges pour communiquer sur leurs bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale. Les entrepreneurs conscients de la nécessité d'entreprendre autrement ont toute leur place au sein du réseau. Plus d'information sur www.entrepreneursdavenir.com.

<http://twitter.com/EntrepreneurAv>

Fan d'Entrepreneurs d'avenir ? <http://on.fb.me/gTqrlp>

GENERALI partenaire du réseau Entrepreneurs d'avenir

Depuis une dizaine d'années, Generali poursuit une politique de partenariats sociétaux qui nourrissent sa signature « Génération responsable ». Generali soutient ainsi différentes initiatives qui ont pour objet de fédérer les bonnes pratiques à l'échelle individuelle ou collective. Generali a ainsi contribué à rassembler des communautés qui partagent un même désir d'agir pour un présent et un futur meilleurs : les Entrepreneurs d'avenir qui conjuguent dynamisme économique et responsabilité sociétale, plus de 250 associations déjà présentes sur le site www.generation-en-action.com et les bénévoles qui ont décidé de les rejoindre, les étudiants qui réfléchissent à de nouvelles méthodes pour réduire l'empreinte écologique. Generali France est aujourd'hui le 2^{ème} groupe généraliste d'assurance dans l'Hexagone.

CONTACTS

Mylène Netange : mnetange@chk.fr 01.44.45.51.75

Coryne Nicq : coryne.nicq@corynenicq.com 06.09.43.43.16